Les questions relatives à l'offre, à la demande et au prix de l'énergie pourraient aussi être examinées dans une Assemblée internationale de composition restreinte comme la Banque mondiale. On pourrait peut-être creuser davantage l'idée d'un groupe consultatif sur l'énergie, envisagée par les pays industrialisés à la CCEI, à l'occasion de l'accroissement futur des investissements de la Banque pour la mise en valeur de l'énergie qui a été accepté à la CCEI. La participation éventuelle de pays en développement, y compris bien entendu celle de l'OPEP, aux activités de recherche et de mise en valeur de l'énergie de l'AIE pourrait offir une occasion analogue. A notre avis, des opérations de ce genre présenteraient plus d'attrait.

J'en arrive maintenant à l'orientation future de l'aide au développement. A la CCEI, les pays en développement ont réaffirmé qu'il leur incombait au premier chef de déployer des efforts en vue de leur propre développement. Toutefois, nous avons été un peu moins heureux lorsqu'il s'est agi de rassembler les énergies en faveur de l'idée qu'il faut couvrir les besoins humains essentiels. Nous devons faire en sorte que les avantages du développement en fait le centre de convergence des programmes d'aide au développement soient de plus en plus concentrés sur les secteurs les plus pauvres despays en développement. Au Canada, notre politique est désormais d'orienter notre aide vers des programmes en faveurs des pays les plus pauvres et, dans ces pays, en faveur de ceux qui sont les plus désavantagés. Je sais que dans cette enceinte de nombreux autres pays partagent cet objectif. Peut-être pourrions-nous utilement mettre nos énergies en commun pour faire en sorte que ce principe soit plus largement reconnu, en particulier dans les pays en développement. Nous pourrions aussi évaluer ensemble les types et les qualités des programmes qui ont le mieux contribué à la poursuite de cet objectif.

Sur la question de nos relations générales avec les pays en développement, je crois que notre Secrétaire général a opportunément indiqué la nécessité de réexaminer nos liens avec ces pays. En particulier, à mesure que le groupe de ceux dont l'industrialisation la plus avancée progressera, et que les producteurs de prétrole continueront d'accumuler des recettes, il deviendra de plus en plus nécessaire de revoir les liens existant entre les pays développés et ces groupes. Ces changements apparaissent déjà évidemment dans les relations bilatérales, mais il faudrait peut-être bien consolider de nouvelles formules à cet égard sur le plan multilatéral. Il s'agit là d'un processus qui ne sera ni rapide ni aisé. Une pleine association avec les pays de l'OCDE, d'états en développement considérés individuellement est encore lointaine. On rencontrera des problèmes de définition et de catégorie. On rencontrera des résistances dues au simple fait que les pays en développement les plus avancés ne sauraient simultanément bénéficier d'avantages destinés à des pays en développement et participer pleinement aux conseils du monde industrialisé.